



PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DE LA COURVILLOISE

Procès-verbal de la troisième **séance ordinaire** du Conseil d'établissement de l'école de la Courvilloise tenue le **mercredi 8 février 2023** à 19 h à la salle de conférence à l'école de la Courvilloise.

Parents : Julie Boissonneault Doris Tremblay
Annie Châteauneuf Sophie Gaudreault-Gobeil
Mélanie Ouellet

Enseignants(es) : Hugo Laplante Lucie Boucher
Éric Clermont-Drolet Yanick Normandin
Cindy Gagné (remplacement de Debbie Denis)

Personnel de soutien :

Personnel professionnel : Valérie Rousseau

Directeur : Simon Mainville

Gouvernement étudiant : Ornela Evens, Première ministre
Divine Nouck, Vice-Première ministre

Étaient absents : Éric Castonguay, Clair Baillargeon, Debbie Denis et
Joannie Arteau Carpentier

Invitée :

Secrétaire de la séance Julie Bergeron

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Julie Boissonneault souhaite la bienvenue à tous.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Julie Boissonneault déclare la séance ouverte à 19 h.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Julie Boissonneault constate que le quorum requis par la loi est atteint.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Ouverture de la séance;
3. Vérification du quorum;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 8 février 2023;
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 30 novembre 2022 et du 31 janvier 2023;
6. Suivi au procès-verbal du 30 novembre 2022
7. Période de questions accordée au public.

Points de décision

8. Suivi budget;
9. Critères de sélection de la direction;
10. Dépôt des sorties éducatives;
11. Demande de financement bal et musique;

Points d'information

12. Communication du parlement étudiant;
 - 12.1 Suivi consultation des élèves.
13. Communication de la direction;
 - 13.1 Grille des matières;
 - 13.2 Projet éducatif;
 - 13.3 Mouvement de personnel;
 - 13.4 Journée blanche;
 - 13.5 Radio Courvi;
 - 13.6 Labo créatif.
14. Communication de la présidence;
15. Communication du représentant du Comité de parents;
16. Questions diverses :
 - a. Bruit à la cafétéria
17. Levée de l'assemblée

CE-22/23-12

IL EST PROPOSÉ par Mme Doris Tremblay d'adopter l'ordre du jour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2023

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 novembre et celle du 31 janvier 2023 sont parvenus aux membres du conseil dans les délais prescrits par la loi;

CE-22/23-13

IL EST PROPOSÉ par M. Hugo Laplante que le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 octobre 2022 et de la séance extraordinaire du 31 janvier 2023 soient adoptées avec la correction de l'heure de la levée de l'assemblée qui était 20 h 30.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2022 ET DU 31 JANVIER 2023

Il est mentionné que plusieurs voyages ne partiront pas en raison d'un manque de transport ainsi que les coûts trop élevés. Le suivi se fera sous peu pour les autres voyages en attente de soumissions budgétaires.

Pour le voyage à New York, Mme Annie Châteauneuf suggère à l'équipe-école de laisser un délai plus grand lors d'un sondage aux parents.

M. Mainville mentionne que les inscriptions ont déjà commencées et que tout va très bien. On s'attend à une bonne augmentation d'élèves. La cohorte du 2^e cycle augmente beaucoup.

M. Mainville explique aux membres qu'on se questionne à savoir si l'augmentation des coûts de transport pour les élèves hors bassin aura un impact sur les inscriptions.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucun public, aucune question rapportée.

POINTS DE DÉCISION

8. SUIVI DU BUDGET

Mme Manon Leblanc dépose le budget de mi-année. Elle mentionne que les objectifs se maintiennent.

CE-22/23-14

IL EST PROPOSÉ par Melanie Ouellet que le budget de mi-année soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. DÉBUT DE LA CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION

M. Hugo Laplante dépose les résultats de la consultation du personnel de l'école concernant les critères de sélection de la direction. Mme Boissonneault demande aux membres du CE si d'autres ajouts ou modifications pourraient être apportés à la proposition déposée.

Le personnel demande à la direction de déposer à la direction générale le document en incluant la liste de leurs signatures.

À la suite de certains questionnements, M. Mainville explique la procédure d'affectation des cadres.

CE-22/23-15 IL EST PROPOSÉ par M. Hugo Laplante que le document de la consultation sur les critères de la direction soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. DÉPÔT DES SORTIES ÉDUCATIVES

Les membres du CE prennent connaissance du document sur les sorties éducatives.

On questionne les raisons pour lesquelles les élèves en « *profil arts* » n'ont pas de sorties éducatives. M. Mainville explique que cette question relève de la planification de l'enseignant et prend compte le budget associé au profil.

CE-22/23-16 IL EST PROPOSÉ par Mme Cindy Gagné propose que les sorties soient adoptées en bloc.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

11. DEMANDE DE FINANCEMENT BAL ET MUSIQUE

Des ventes à l'interne ont été effectuées en vue du financement pour le comité du bal.

Mme Cindy Gagné explique aux membres les moyens de financement reliés à la compétition en musique.

CE-22/23-17 IL EST PROPOSÉ par Mme Doris Tremblay d'adopter les demandes présentées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

POINTS D'INFORMATION

12. COMMUNICATION DU PARLEMENT ÉTUDIANT

Les représentantes du parlement étudiant nous parlent des activités à venir. Des subventions sont demandées pour aider les jeunes pour le projet des ilots.

Il est mentionné que les messages essentiels et importants sont faits par le télévoix. Les messages d'information générale seront présentés sur un tableau qui sera situé près de la vie étudiante.

12.1 SUIVI DE LA CONSULTATION DES ÉLÈVES

Un tableau est déposé et présenté aux membres du CE.

Il est demandé que les parents puissent s'impliquer afin d'aider à la réalisation de certains projets. Il est d'ailleurs proposé et recommandé par le CE qu'un budget pour le gouvernement étudiant soit mis en place.

13. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

13.1 GRILLE DES MATIÈRES

M. Mainville mentionne que nous ne pourrons pas présenter la grille-matière en raison d'une consultation qui doit se réaliser sous peu. Au prochain CE, le document sera présenté.

13.2 PROJET ÉDUCATIF

M. Mainville mentionne que ce point restera à l'ordre du jour d'ici la fin de l'année. Des consultations sont à venir pour les membres du personnel ainsi que les parents.

Concernant le plan de la mise en œuvre, M. Mainville nous informe qu'il laissera la prochaine direction s'en occuper.

13.3 MOUVEMENT DU PERSONNEL

M. Mainville mentionne à nouveau qu'il y a beaucoup d'instabilité. Plusieurs services n'ont toujours pas été mis en place, notamment la francisation. Il souligne le manque de ressources mais qu'en raison de l'excellente collaboration des enseignants et de l'ensemble du personnel, les élèves sont à jour au niveau pédagogie.

13.4 Journée blanche

Malheureusement, cette journée est annulée en raison du manque de transport et le prix à la hausse. Une journée sera mise en place au mois de mai (journée verte)

13.5 Radio-Courvi

M. Mainville mentionne la qualité de notre radio-Courvi.

15.6 Labo créatif

Mme Manon Leblanc nous informe des achats réalisés pour ce projet. Elle souligne l'importance de faire des achats de qualité qui pourront servir à l'ensemble de l'équipe Courvilloise et durer dans le temps.

M. Mainville termine ses points par une sensibilisation concernant la consommation de drogue dans l'école. Il expose des Waxpen à tous les membres du CE afin de montrer les similitudes qu'il existe avec les vapoteuses et les difficultés à bien les identifier.

14. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Aucune communication

15. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune communication

16. QUESTIONS DIVERSES

A : Le bruit à la cafétéria

On souligne que certains élèves trouvent la musique de la cafétéria trop forte. Un suivi sera fait.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Hugo Laplante propose la levée de la séance à 20 h 46

Julie Bergeron
Secrétaire pour la rencontre